



FONDATION

**Rivière
Bonaventure**

La rivière Bonaventure
Une richesse à préserver

Communiqué de presse

- Pour diffusion immédiate -

**Lancement officiel de la Fondation Rivière Bonaventure : la
rivière Bonaventure, une richesse à préserver**

BONAVENTURE, le 15 juin 2023 — Plus tôt ce matin avait lieu le lancement officiel d'une nouvelle fondation pour soutenir la préservation de la rivière Bonaventure : la Fondation Rivière Bonaventure a pour mission de mettre de l'avant ou soutenir les initiatives visant la sauvegarde et la protection de son territoire et des espèces qui l'occupent.

Entouré des membres de son conseil d'administration et d'autres organisations, le président de la Fondation, M. Sylvain Arbour, a présenté ses premières orientations. « Afin de répondre à nos objectifs de sauvegarde et de sensibilisation, nous avons mis sur pied un premier plan d'action qui réunit quatre grands axes : la qualité de l'eau, la faune et la flore, la sensibilisation et la sécurité ».

« La Fondation c'est se donner les moyens de nos ambitions, de préserver la rivière Bonaventure. Et le faire de la façon la plus inclusive possible », a-t-il précisé.

Une initiative appréciée sur le terrain

La mairesse de Saint-Elzéar, Mme Paquerette Poirier a également prononcé quelques mots pour soutenir le développement d'une telle fondation sur son territoire. « Les générations futures doivent continuer à pouvoir profiter de cette rivière à la beauté incomparable », a-t-elle soutenu.

Son collègue maire de Bonaventure, M. Roch Audet, était également emballé par les travaux à venir de la Fondation. « C'est un potentiel incroyable pour la région, pour soutenir des initiatives avec un impact durable sur la sauvegarde de la rivière Bonaventure ».

Un fonds de dotation pour agir dès maintenant

Afin d'amorcer ses activités de manière efficace, un fonds de dotation a été créé. Le Fonds de la Fondation Rivière Bonaventure est supporté par la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles, qui permet aux donateurs de créer des fonds de bienfaisance permanents afin que leurs dons soient gérés en un seul endroit.

« Nous avons le privilège de pouvoir travailler avec des organismes pertinents sur le territoire, comme la Fondation Rivière Bonaventure, pour les aider à concrétiser leurs démarches philanthropiques », déclare M. Ronald Arsenault, directeur général. « C'est un honneur de pouvoir les appuyer dans la réalisation de leur mission. »

- 30 -

Source, information et demande d'entrevues :

Sylvain Arbour, président
581 886-4702
fondationrivierebonaventure.org